

Bonjour Monsieur,

Ainsi que je m'y étais engagé, je reviens vers vous pour vous faire connaître la position de la sénatrice Claudine Kauffmann, adoptée également par Nicolas Dupont-Aignan et le sénateur Jean-Louis Masson.

Voici donc la position de ces derniers :

"La destitution du Président de la République via l'article 68 n'est pas destinée à trancher un conflit sur la politique menée par le gouvernement.

Seul un référendum populaire, défendu par Debout La France, conviendrait. Nicolas Dupont-Aignan a d'ailleurs demandé l'organisation d'un référendum par Emmanuel Macron pour que les Français tranchent sa politique fiscale.

S'il est désavoué, il devra partir comme l'avait prévu De Gaulle."

En résumé, le peuple doit être consulté. Considérant la crise actuelle, je ne doute pas que le président de la République serait contraint de se diriger vers la sortie.

Cordialement.

